



Ville de Montmagny.fr



Ville de Groslay



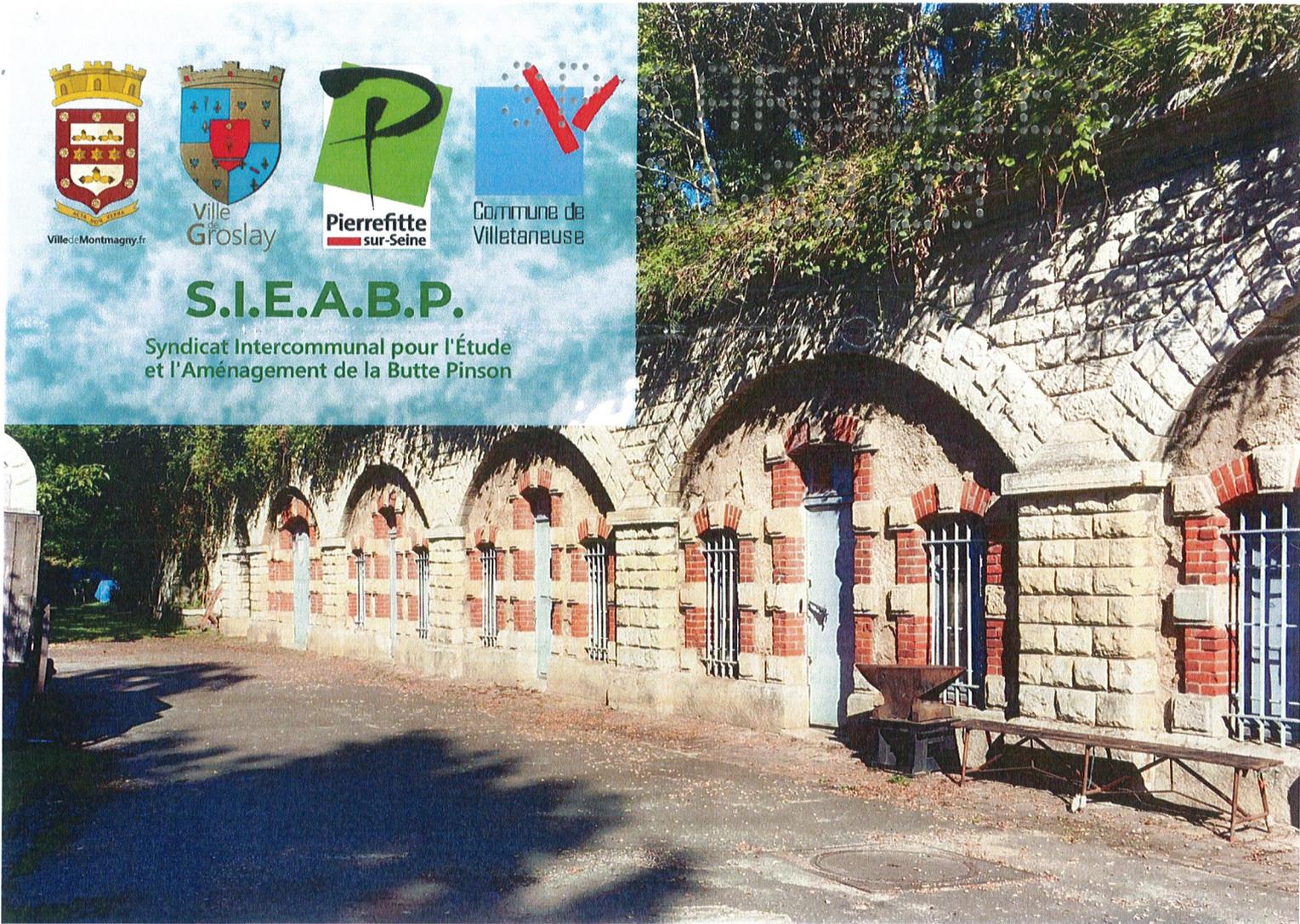
Pierrefitte sur-Seine



Commune de Villetaneuse

S.I.E.A.B.P.

Syndicat Intercommunal pour l'Étude et l'Aménagement de la Butte Pinson



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

2023



Débat d'orientations budgétaires – rapport d'orientations budgétaires

L'article 107 de la loi du 7 août 2015 (n°2015-991), dite loi NOTRe, a modifié les principales dispositions des articles L. 2312-1, L. 3312-1 et L. 5211-36 du Code général des collectivités territoriales relatives au Débat d'orientations budgétaires (D.O.B.), qui avait été étendu aux communes, de 3 500 habitants et plus, ainsi qu'aux régions, en vertu de la loi du 6 février 1992 (n°92-125).

Présenté comme un outil destiné à assurer une plus grande transparence financière des collectivités territoriales, le D.O.B. remplit plusieurs objectifs :

1. celui de renforcer l'information du comité syndical en matière de finances locales ;
2. celui d'informer sur le contexte économique et sur les perspectives dans lequel s'inscrit le budget de l'année, en l'espèce 2023, et des années à venir ;
3. celui de décrire et de discuter en comité syndical des orientations budgétaires proposées par l'exécutif syndical.

À ce titre, le rapport détaille ci-après l'ensemble de ces exigences et apporte des précisions relatives à :

- la situation économique et sociale générale dans laquelle s'inscrit le débat budgétaire et un état des lieux de l'évolution des finances locales ;
- le projet de budget 2023 en section de fonctionnement et l'évolution des indicateurs liés à l'autofinancement ;
- les dépenses d'investissement programmées.

La crise sanitaire mondiale qui a débuté au début de l'année 2020 constitue depuis son déclenchement un sujet d'actualité qui dépasse le cadre sanitaire et qui s'étend aux sphères politiques, économiques et financières. Le PIB mondial avait alors chuté à 84 000 milliards de dollars. Pour cette année 2023 il pourrait atteindre 100 000 milliards de dollars.

En France, le PIB a connu une récession de 7,8 % en 2020 et une croissance de 6,8 % en 2021.

Dans l'ensemble, cette crise sanitaire semble être maîtrisée mais elle continue toutefois à impacter la croissance de certains pays comme la Chine.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et la guerre qui en découle dépassent le cadre de ce conflit en ayant un impact sur l'économie mondiale. Les taux d'inflation ont explosé à travers le monde.

En zone euro, on entrevoit une récession en 2023 avec des projections revues à la baisse en raison de la hausse de l'inflation, du resserrement monétaire ainsi que de la crise énergétique qui pèsent sur les prévisions de croissance.

Le niveau d'inflation dans l'union européenne est assez disparate, d'un côté la France est le pays qui affiche le taux le plus bas avec 7,1% en novembre 2022 et de l'autre côté la Lettonie qui affiche un taux d'inflation à plus de 21,7%. Cette hausse du taux est stimulée par la hausse des prix de l'énergie.

La croissance française est soutenue par la production industrielle et par les secteurs qui souffraient de pénurie de stock lors de la réouverture de l'économie post Covid. Cependant, des contraintes de production liées au prix de l'énergie et l'inflation devraient peser sur la croissance française. La politique budgétaire ne pourra pas contrer à elle seule le ralentissement de la croissance.

En France, l'inflation est inférieure à la moyenne de la zone euro mais elle reste néanmoins une préoccupation centrale des ménages. Elle reste contenue par rapport aux autres pays de la zone euro grâce au bouclier tarifaire et à la moindre dépendance aux importations de gaz et de pétrole. Les économistes de l'OCDE prévoient un pic à 7,6% d'inflation au début de l'année 2023, qui se suivra par une baisse pour finir par se stabiliser autour de 2,7% en 2024.

Les taux directeurs de la BCE ont été réhaussés en décembre 2022 de 0,5% pour la 4^{ème} fois consécutive. Ces différentes hausses sont justifiées par les niveaux d'inflation. Selon Christine Lagarde, le pic de l'inflation devrait être atteint d'ici la fin du premier semestre 2023. La BCE continuera d'adapter son taux d'intérêt, qui est le principal outil pour lutter contre la hausse de l'inflation.

L'année 2022 a marqué le début de la reconquête de son patrimoine par le syndicat.

Tout d'abord, le cabinet spécialisé Endroits En Vert a rendu son projet d'aménagement paysager qui a été soumis au comité syndical, lors de sa réunion du 04 juillet 2022.

Sur la base de ce projet, le syndicat a sollicité la Région et le Département en vue d'obtenir des subventions.

D'autre part, le syndicat a confié une mission de nettoyage et de défrichage de la zone 1 aux brigades vertes, de l'association Espoir CFDJ, accueillies à la redoute.

Parallèlement, le S.I.E.A.B.P. a obtenu de l'Etat une subvention d'un montant de 132 677 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour mener une action identique dans la zone 2.

En 2023, le SIEABP continuera d'œuvrer pour faire aboutir ses demandes de financements auprès des collectivités départementale et régionale et aura l'objectif de poursuivre l'action de nettoyage entreprise.

Par ailleurs, 2023 verra se dérouler la procédure conjointe syndicat – Agence des espaces verts (AEV) afin d'obtenir une décision d'expulsion des occupants sans titre de leurs parcelles. Ainsi, après un deuxième courrier cosigné avertissant les intéressés de l'imminence de cette procédure, le syndicat et l'AEV ont missionné le même cabinet d'huissiers qui a procédé, au mois de janvier dernier, aux relevés d'identité de ces personnes, pour une assignation devant le tribunal.

I. Analyse financière de l'exercice 2022 :

Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2022 représentent un montant global de 84 440,85 € dont une dépense rattachée de 3 840 €.

Les dépenses réelles d'investissement réalisées en 2022 représentent un montant de 82 098,10 € et des restes à réaliser pour un montant de 33 315,73 €.

Les recettes réelles d'investissement réalisées en 2022 représentent un montant de 27 388,18 €. La subvention d'investissement « Dotation de soutien à l'investissement local » (DSIL) a été réalisée pour un montant de 18 000 € avec un reste à réaliser d'un montant de 42 000 €.

	2020	2021	2022	Variation N/N-1
Fonctionnement				
Dépenses	63 817,90 €	65 717,11 €	84 440,85 €	18 723,74 €
Recettes	90 320,12 €	106 466,16 €	177 530,05 €	71 063,89 €
Résultat Fonctionnement	26 502,22 €	40 749,05 €	93 089,20 €	52 340,15 €

A. Résultats détaillés de l'année 2022 :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Réalisation de l'exercice	Section de Fonctionnement	84 440,85	106 984,19	22 543,34
	Section d'investissement	82 098,10	27 388,18	- 54 709,92

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Réalisation de l'exercice	Section de Fonctionnement	84 440,85	106 984,19	
	Report de l'exercice N-1 (002)		70 545,86	
	Total fonctionnement	84 440,85	177 530,05	93 089,20
	+			
Reports N-1	Section d'investissement	82 098,10	27 388,18	
	Report de l'exercice N-1 (001)		72 091,77	
	Total investissement	82 098,10	99 479,95	17 381,85

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Résultat Cumulé	Section de Fonctionnement	84 440,85	177 530,05	93 089,20
	Section d'investissement	82 098,10	99 479,95	17 381,85
	TOTAL	166 538,95	277 010,00	110 471,05

B. La section de fonctionnement :

1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 84 440,85 € et se décomposent comme suit :

- ✓ 75 052,67 € Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)
- ✓ 9 388,18 € Dépenses d'ordre de fonctionnement (DOF)

Les DRF sont composées des chapitres 011 + 012 + 65 :

Chapitre	Réalisés 2022
Charges à caractère général 011	18 058,54 €
Charges de personnel 012	50 007,32 €
Autres charges de gestion courante 65	6 986,81 €
Total DRF	75 052,67 €

Au chapitre 011 - charges à caractère général pour **18 058,54 €** comprenant notamment :

- Les frais d'entretien 6 986,93 €,
- Les consommations d'eau, de téléphone et frais d'huissiers 10 663,61 €,
- Les taxes foncières pour 408 €.

Au chapitre 012 - charges du personnel - une dépense de **50 007,32 €**, incluant le compte 6218 autres personnels extérieurs pour un montant de 16 667,40 €

Au compte 6574 subventions aux associations, le syndicat a versé **3 000 €** de subventions à l'association à « À l'école des Abeilles ».

Les indemnités des élus s'élèvent à un montant de 3 887,81€.

Enfin, le montant des amortissements qui font partie des opérations d'ordre, article 6811, s'élève à 9 388,18 €.

2. Les recettes de fonctionnement :

Elles sont composées principalement de la participation des 4 communes du syndicat pour un montant de 106 883,84 €.

Le résultat reporté de l'exercice N-1 de la section de fonctionnement est un excédent de 70 545,86 €.

C. La section d'investissement :

1. Les dépenses :

✓ 82 098,10 € de travaux.

2. Les recettes :

✓ 18 000 € : subvention DSIL

✓ 9 388,18 € : opérations d'ordre correspondant aux écritures d'amortissements.

Et un résultat reporté de l'exercice N-1 excédentaire de la section d'investissement de 72 091,77 €.

D. Etat de la dette :

Le syndicat n'a souscrit aucun emprunt.



II. Proposition pour le budget 2023

Le budget prévisionnel global proposé pour 2023 serait de l'ordre de 511 717,25 € décomposé de la façon suivante :

BP 2023	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	310 938,05 €	200 779,20 €	511 717,25 €
Recettes	310 938,05 €	200 779,20 €	511 717,25 €

A. section de fonctionnement BP 2023

1. Les dépenses :

Il est proposé pour l'année 2023, des dépenses totales de 200 779,20 € réparties comme suit :

BP 2023	Fonctionnement
Dépenses réelles	84 300,00 €
Dépenses d'ordre	116 479,20 €

a. Les dépenses réelles de fonctionnement :

Chapitre	Propositions 2023
Dépenses imprévues 022	500,00 €
Charges à caractère général 011	24 600,00 €
Charges de personnel 012	51 600,00 €
Autres charges de gestion courante 65	7 600,00 €
Total DRF	84 300,00 €

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2022 (+ 4 392,68€).

Au niveau des dépenses de frais d'honoraire et d'actes et de contentieux, il est proposé d'inscrire 11 600 €.

Au niveau des subventions aux associations, il est proposé de fixer un montant de 3 000 €.

Les ressources humaines :

La structure des effectifs : le syndicat emploie un salarié, la gardienne de la redoute.

Les éléments de rémunération : la rémunération est constituée d'un traitement indiciaire, du RIFSEEP mis en place à compter du 1^{er} février 2018 et d'un avantage en nature pour le logement (concession de logement pour nécessité absolue de service).

Durée effective du travail : temps complet 35h hebdomadaires.

Évolution prévisionnelle des effectifs : il n'y a aucune évolution prévisionnelle dans la structure du personnel du syndicat pour 2023.

b. Les dépenses d'ordre de fonctionnement :

Chapitre	Propositions 2023
Virement à la section d'investissement 023	105 453,32 €
Dotations aux amortissements 042	11 025,88 €
Total DOF	116 479,20 €

2. Les recettes :

S'agissant des perspectives de recettes fiscales des communes pour 2023, il est proposé d'ajuster la population municipale actualisée au 1^{er} janvier 2023 :

	PIERREFITTE	VILLETANEUSE	MONTMAGNY	GROSLAY	TOTAL
Population municipale actualisée au 1 ^{er} janvier 2022 (millésime 2019) source INSEE	31 344	13 734	14 550	8 519	68 147
Participation/ habitant 1,58 €	49 530 €	21 700 €	22 990 €	13 460 €	107 680 €

Recettes réelles de fonctionnement : 107 680,00 €

Résultat de fonctionnement reporté : 93 089,20 €

B. Section d'investissement BP 2023

1. Les dépenses :

Au niveau des investissements, il est proposé une section à 227 837,59 euros :

Chapitre	Propositions 2022
Dépenses imprévues 020	1 731,03 €
Immobilisations incorporelles 20	31 302,95 €
Immobilisations corporelles 21	277 904,07 €
Total	310 938,05 €

- Des frais d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour 31 302,95 €.
- Le nettoyage et la dépollution de la Butte Pinson ainsi que l'achat de matériel pour un montant de 277 904,07 €.

2. Les recettes d'investissements au BF 2023 :

Chapitre	Propositions 2023
Résultat reporté 001	17 381,85 €
Virement de la section de fonctionnement 021	105 453,32 €
Opération d'ordre 040	11 025,88 €
Dotations, fonds divers et réserves 10	2 400,00 €
Subventions d'investissement reçues 13	132 677,00 €
Total	268 938,05€

Une subvention DSIL de 132 677,00 a été obtenue en 2022 pour les travaux de nettoyage et de dépollution de la Butte Pinson.

L'excédent de la section de fonctionnement permet un virement à la section d'investissement pour 105 453,32 €.

Les dotations aux amortissements représentent pour l'exercice 2023, 11 025,88 €.

Enfin, le résultat de 2022 génère une recette en investissement de 17 381,85 €.

La subvention DSIL de 2022 a été inscrite en restes à réaliser de recette pour un montant de 42 000 €.



2011年12月25日
 星期一
 晴
 今天天气很好，阳光明媚，微风习习。我和爸爸妈妈去郊外游玩。郊外的景色真美啊！绿油油的麦田，金灿灿的油菜花，还有那不知名的小花，散发着阵阵清香。我们呼吸着新鲜的空气，感到心旷神怡。爸爸教我骑自行车，我虽然摔了几跤，但终于学会了。妈妈给我买了几个大西瓜，我们吃得津津有味。这一天真是快乐的一天！